

# L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

AVEC VOUS, PAS À PAS



Informations aux parents,  
accueil et accompagnement des familles,  
soutien à la parentalité

...

**ONE.be**

## L'ONE c'est...

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique) pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

L'ONE est là pour répondre à vos questions.

Nous éditons des brochures d'information relatives à différents thèmes (alimentation, sommeil, développement de l'enfant ...) et organisons des animations sur ces thèmes.

L'ONE coproduit également "Air de familles", émissions télévisées à destination des parents.

Gratuits et ouverts à tous, les services de l'ONE sont situés près de chez vous.



## L'ONE en chiffres\* c'est...



38 structures de suivi de la grossesse  
et 3 Plateformes prénatales



571 structures de suivi de l'enfant  
(hormis Consultations mobiles)



Environ 1.000 médecins  
dans les consultations



119 787 enfants inscrits  
en consultation



6 consultations mobiles



870 Partenaires Enfants-Parents



+ de 4.000 volontaires dans les consultations



53 962 enfants inscrits dans un milieu d'accueil de la petite enfance



46 863 places en milieux d'accueil de la petite enfance



4169 milieux d'accueil de la petite enfance : 1280 collectifs et  
2 889 accueillants



+ de 1.000.000 de brochures et de dépliant



383 écoles de devoirs reconnues



129 793 enfants inscrits dans  
les centres de vacances



8 733 709\*\* présences d'enfants en accueil extrascolaire.



241 communes avec une coordination Accueil Temps Libre



17 enfants confiés  
en adoption



14 équipes SOS enfants



60 Lieux de rencontre enfants-parents et 7 Espaces Parents dans la Séparation subventionnés  
et 8 Services d'accompagnement périnatal



41 services répartis en 102 antennes  
de promotion de la santé à l'école



471 places dans 16 SASPE

\* chiffres 2020

\*\* durant 3 trimestres de l'année 2020

**Et bien plus !**

# SI VOUS LE SOUHAITEZ, L'ONE PEUT VOUS SOUTENIR ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RÔLE DE PARENT



## Vous attendez bébé ...

*Une aventure de neuf mois commence ...*

### Les consultations prénatales



Ces consultations sont des lieux ouverts à tous les futurs parents. Elles sont situées dans un hôpital ou dans votre quartier.

Vous y êtes accueillis par un gynécologue ou une sage-femme et un **Partenaire Enfants-Parents**. Celui-ci est assistant social (m/f), infirmier ou sage-femme de formation.

Ils veillent au bon déroulement de la grossesse, vérifient le développement du bébé et veillent également à la bonne santé de la future maman.

Le médecin réalise une série d'exams (prises de sang, échographies...). Le Partenaire Enfants-Parents réponds à vos questions, et vous donne bon nombre d'informations sur la grossesse, le déroulement de l'accouchement, l'alimentation de la femme enceinte, les premiers soins à donner à l'enfant. Il peut aussi se rendre à votre domicile pour aborder avec vous l'arrivée de votre enfant ou vous guider dans vos démarches administratives (prime de naissance...). Il peut également vous aider à envisager votre futur rôle de parent.



Lors de votre première visite, vous recevez le carnet "DEVENIR PARENTS". Ce carnet apporte des réponses aux questions que vous vous posez. Vous recevez également "MON CARNET DE GROSSESSE", journal de bord de la grossesse. Gardez-le précieusement ! Il sert de lien entre tous les professionnels de la santé qui vous accompagnent durant ces 9 mois.



## Bébé va arriver...

*Toutes nos félicitations !*

### À la maternité



Dans la plupart des maternités, un Partenaire Enfants-Parents vous présente les services offerts par l'ONE lors d'un rendez-vous avant la naissance de bébé.

Il vous remet également le **CARNET DE SANTE 0-18 ANS**.

### Les consultations pour enfants

Les consultations pour enfants sont gratuites et accessibles à tous les parents et les enfants âgés de 0 à 6 ans. Elles ont pour but d'assurer le suivi de la santé de votre enfant. Une équipe, composée d'un médecin, d'un Partenaire Enfants-Parents et de bénévoles vous accueille pour réaliser, sur rendez-vous, une série d'exams médicaux (vaccins, dépistage visuel...). Ils répondront également à toutes les questions que vous vous posez. Ils peuvent donc vous aider dans votre rôle de parents.



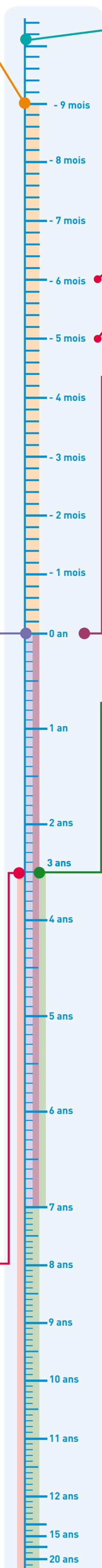
De nombreuses activités sont, par ailleurs, organisées au sein de ces consultations (conférences, jeux, lecture, lieux de paroles...). Ces animations sont autant d'occasions de rencontrer d'autres parents et de partager ainsi vos expériences. En outre, si vous le souhaitez, le Partenaire Enfants-Parents peut se rendre à votre domicile ou vous recevoir lors de ses permanences. Dans certaines régions (Namur, Liège, Luxembourg), il existe des consultations mobiles offrant le même service que les consultations fixes.



## PSE



L'ONE assure également la promotion de la santé à l'école via des consultations médicales préventives des élèves et des actions de promotion de la santé.



## Projet de bébé ...



*Concevoir un bébé, cela se prépare !*

L'ONE mène des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la visite préconceptionnelle.

*Des questions au sujet de l'adoption ?*

L'ONE dispose par ailleurs d'un **service adoption** qui accompagne les parents de naissance, les enfants adoptés et les familles adoptantes. Il réalise l'adoption d'enfants nés ou résidant à Bruxelles et en Wallonie.

**Pensez à rechercher un milieu d'accueil via Premiers Pas : my.one.be**

**Pensez à inscrire votre enfant dans le milieu d'accueil dès le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse !**

## Crèches, accueillantes ...

### L'ONE et les Milieux d'Accueil

L'ONE autorise, accompagne, évalue et contrôle les Milieux d'Accueil.

### Les types de Milieux d'Accueil ?

Dans une collectivité ou dans un cadre familial.



### Le coût

Le prix est fixé selon les revenus des parents (barème ONE pour les Milieux d'Accueil subventionnés) ou librement (pour les autres).

## Votre enfant grandit ...



### Accueil temps libre ...

En dehors de l'école et des moments passé en famille, l'enfant de plus de 2,5 ans peut durant son temps libre, participer à de nombreuses activités épanouissantes.

L'ONE veille à la qualité d'une partie de de celles-ci : les accueils extrascolaires, centres de vacances et écoles de devoirs. Ceux-ci s'engagent alors à respecter les critères des réglementations, qui portent notamment sur la qualité et l'accessibilité.



Une majorité des communes coordonnent l'offre d'accueil des enfants de plus de 2.5 ans sur leur territoire. Si vous êtes en recherche d'informations sur

les possibilités d'accueil temps libre de votre commune, contactez le coordinateur communal ATL

### Accueils extrascolaires



L'accueil extrascolaire est l'accueil organisé avant et après l'école pour les enfants de 2,5 à 12 ans et plus, principalement dans

les écoles maternelles et primaires, mais aussi dans des lieux extérieurs spécifiques. Les activités proposées prennent en compte les besoins et les rythmes des enfants. Encadré par des professionnels, l'enfant choisit en fonction de ses envies parmi l'ensemble des activités organisées (coin lecture, jeux de société, bricolage, ...).

### Centres de vacances

Bientôt les vacances ? Les camps, les séjours et les plaines offrent de réelles opportunités aux enfants de passer des vacances agréables dans un milieu collectif, accessible et enrichissant, avec un encadrement et une animation de qualité. Parmi les nombreuses offres d'accueil, privilégiez celles qui sont agréées « centre de vacances ». Le plus : les opérateurs sont accompagnés par l'ONE et proposent des activités variées dans un esprit vacances.

### Écoles de devoirs

Les écoles de devoirs (EDD) soutiennent les apprentissages et la réussite scolaire de votre enfant en développant des actions éducatives, pédagogiques, créatives, ludiques, sportives et culturelles. Les enfants y sont accueillis à partir de 6 ans jusqu'à 12, 15 ou parfois 18 ans.

Ouvertes après les heures scolaires et indépendantes des institutions scolaires, les EDD privilégient la participation collective et la mise sur pied des activités

# ONE

## OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

EDITEUR RESPONSABLE

Benoît PARMENTIER

RÉALISATION

ONE

EDSDE0625  
D/2022/74.80/04



### Nous contacter :

Administration centrale :  
02 542 12 11  
info@one.be

ou via l'Administration subrégionale de l'ONE de votre province :

Bruxelles : 02 511 47 51 - asr.bruxelles@one.be

Brabant wallon : 02 656 08 90 - asr.brabant.wallon@one.be

Hainaut : 065 39 96 60 - asr.hainaut@one.be

Liège : 04 344 94 94 - asr.liege@one.be

Luxembourg : 061 23 99 60 - asr.luxembourg@one.be

Namur : 081 72 36 00 - asr.namur@one.be



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles  
Tél. : +32 (0) 2 542 12 11 / Fax : +32 (0) 2 542 12 51  
info@one.be - one.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles

Rejoignez-nous sur



ONE.be